

CONCOURS 2018
Parcours « Administrateur de
Spectacle Vivant »

Synthèse de texte

Durée : 3h

Récemment, le plan national « Culture près de chez vous » lancé en France par la Ministre de la culture a suscité des polémiques au sein des milieux professionnels du spectacle vivant.

Quel diagnostic pouvez-vous proposer sur l'état de la décentralisation culturelle ?

Comment remobiliser les communautés professionnelles pour une nouvelle étape de la démocratisation culturelle et quel serait alors le rôle du Ministère de la culture ?

Vous vous aiderez des 3 textes joints.

Pour une culture décentrée plurielle et métissée

Par [Jan Goossens, directeur du festival de Marseille](#) — 20 mai 2018 à 17:36 (mis à jour à 18:04)
Journal Libération

Proposer, comme politique culturelle, «plus de Paris» ou de «canon culturel» est un aveu de faiblesse. Françoise Nyssen devrait plutôt ouvrir le répertoire, promouvoir de nouvelles écritures et visions. Ces innovations naissent rarement dans les centres de pouvoir traditionnels de la culture légitime.

Les questions posées par la ministre de la Culture, Françoise Nyssen, sont de taille : n'est-il pas grand temps de faire de la participation à la vie culturelle subventionnée une priorité de la politique culturelle nationale ? Effectivement, les projets actuels de la ministre contiennent d'anciennes recettes. Mais si en tant que secteur nous sommes capables de faire mieux, pourquoi voit-on trop souvent des salles de spectacles et des musées à demi-vides, des théâtres et des opéras aux publics trop âgés, trop blancs, trop homogènes, ou encore des populations des banlieues ou des zones périurbaines qui ne se sentent pas concernées par notre production culturelle ?

Qu'il s'agisse de «la Culture près de chez vous» ou du Pass culture, on semble penser, de façon unanime, que la distance physique ou les motifs financiers sont les seuls obstacles à la participation. Et donc, les solutions sont évidentes : apportons la culture aux gens, via des tournées de spectacles, via des Micro-Folies, ou via un pass gratuit d'une valeur de 500 euros.

Concernant la Culture près de chez vous, on constate avec surprise que le choix se porte exclusivement sur le canon culturel parisien, porté par une série de «monuments nationaux». Quant au Pass culture, il est lancé avant même que ne soit tranchée la question éditoriale, la seule qui compte : à quoi donne-t-il et ne donne-t-il pas accès ? La démarche pourrait être naïve : la non-participation à la vie culturelle officielle, surtout parmi les jeunes dans les grandes villes, n'est pas une fatalité. Le manque d'éducation culturelle joue un rôle. Mais ce choix de ne pas participer ne serait-il pas délibéré ? N'est-ce pas une forme d'opposition contre un répertoire et des institutions avec lesquels on ne partage aucune affinité ?

La question de l'offre - quelle culture ? -, personne ne la pose. Elle est le cheveu sur la soupe. Ce qui est d'autant plus étrange quand il s'agit de développer des publics jeunes et divers, ou la France de demain. Dans nos grandes villes, dans les territoires d'outre-mer ou les régions défavorisées, nulle question n'est plus cruciale.

Quelles raisons donnons-nous à ces absents, à ceux qui ne viennent pas dans nos théâtres, dans nos salles de concerts et dans nos musées ? Proposer «plus de Paris» ou plus de «canon culturel», c'est un aveu de faiblesse. Les anciens centres ne tiennent plus. C'est vrai de nos «monuments nationaux», mais peut-être aussi d'une série de centres dramatiques nationaux (CDN) dans les grandes villes françaises. Ces institutions établies restent des références de premier plan, mais une question se pose aujourd'hui : est-ce dans ces lieux que se déploieront les nouvelles écritures de demain ?

La réalité toujours plus mélangée de nos grandes villes, de la France tout court, nous pousse à penser de façon radicalement différente les notions de répertoire, de référence et de création. Penser que Molière, Bizet, Claudel, Offenbach ou Koltès auront une signification éternelle,

pour les publics aux modes de vie très différents, en Martinique, à Marseille, ou en Guyane, cette idée ne tient simplement pas.

Le terme «zones blanches» est lui aussi problématique : dire qu'il ne se passe rien aujourd'hui en Martinique ou en Guadeloupe est, à mon sens, un mauvais point de départ.

Il est possible de rectifier. Concernant la Culture près de chez vous : il faut une offre plus diverse, moins «canonisée», une intégration de nouveaux lieux culturels «hors centres», de la circulation des œuvres qui s'y créent, de la réciprocité. La décentralisation doit signifier que l'on prend davantage au sérieux d'autres centres culturels et politiques. Le public culturel de demain, mixte, métissé, jeune, a besoin de nouveaux auteurs et de nouvelles visions. Il faut les encourager, ces créateurs, activement. Ces innovations naissent rarement dans les centres de pouvoir traditionnels de la culture légitime où on recherche la reconnaissance et la reproduction.

Il faut de la réciprocité. Les zones blanches ne sont pas les seules à avoir besoin d'irrigation culturelle, d'anciens centres comme Paris peuvent tirer parti d'une dose d'idées nouvelles. C'est une forme de reconnaissance de ce qui est conçu ailleurs.

Le Pass culture ne peut pas être un simple billet d'entrée aux mains des jeunes. Le Pass doit aussi devenir un instrument d'émancipation. Des jeunes de tous les milieux doivent participer activement au débat sur la ligne éditoriale, et leurs choix afficheront bien plus que *Star Wars* ou la culture commerciale.

Une commission de la diversité doit veiller à ce que soient représentés des modèles culturels et intellectuels d'origines multiples. Pas pour verser dans le communautarisme, mais pour montrer que le répertoire de la République de demain est assez ouvert et généreux pour étreindre de multiples voix.

Toute discussion sur la ségrégation culturelle est, au bout du compte, une discussion sur la culture et l'identité. Qui sommes-nous ? Où allons-nous ensemble ? Quelle nécessaire diversité de récits sommes-nous prêts à porter et à rendre accessible ? Le mérite de M^{me} Françoise Nyssen est d'avoir redonné à ce débat un souffle. La Culture près de chez vous et le Pass culture sont deux instruments valables, en principe, pour préparer le répertoire français commun de 2025. On ne peut se permettre de placer la barre moins haut : il ne s'agit pas d'une discussion sur la diffusion à tous et sur l'accès gratuit, mais surtout sur un répertoire et une culture commune dans la France de demain.

Culture près de chez vous : ce qu'il faut retenir du plan d'action pour l'itinérance Publié le 04.04.2018 site MCC

Françoise Nyssen a présenté, le 29 mars, son plan "Culture près de chez vous". Doté de 6,5 M€ dès 2018, ce plan d'action, dans lequel sont recensés 86 territoires culturels prioritaires, a pour objectif de conduire "les œuvres et les artistes sur les routes de France".

Lancement plan itinérance

C'est l'histoire d'un « *jeune lycéen* », issu d'une « *petite commune du Bas-Rhin* », qui « *aimerait aller plus souvent au théâtre, dans la ville d'à côté* ». S'il renonce à assouvir sa passion, c'est parce que « *le car de ramassage ne passe que deux fois par jour* » et qu'il « *est trop tard quand il sort du théâtre* ». Comme lui, trop de Français ne peuvent accéder facilement aux équipements culturels de leur choix, comme cette famille guyanaise pour laquelle « *la première bibliothèque est à plusieurs heures de route* » ou ce « *couple d'enseignants, rencontré dans le Limousin, qui trouve le premier cinéma à vingt minutes, le premier musée à cinquante, le premier théâtre à plus d'une heure* ».

En faisant de ces témoignages le symbole de la « *ségrégation culturelle* » contre laquelle elle entend lutter, la ministre de la Culture a résolument refusé toute « *fatalité* », lors de la présentation de son ambitieux plan d'action « *Culture près de chez vous* ». « *On n'a pas tout essayé en matière d'accès à la culture. Il faut tracer de nouvelles routes, aller au-devant de nos citoyens, faire sortir la culture de ses murs, (...) creuser de nouveaux sillons pour irriguer de nouveaux territoires* », a-t-elle plaidé, en ajoutant qu'elle entendait répondre avec des mesures adaptées au « *désir de culture* » qu'elle percevait fortement, notamment dans « *la jeunesse* ».

On n'a pas tout essayé en matière d'accès à la culture. Il faut tracer de nouvelles routes, aller au-devant de nos citoyens, faire sortir la culture de ses murs, creuser de nouveaux sillons pour irriguer de nouveaux territoires

86 territoires culturels prioritaires

Doté de 6,5 M€ dès 2018, le plan « *Culture près de chez vous* », qui repose notamment sur de nouvelles méthodes de travail entre les services de l'Etat et les collectivités territoriales, part d'un constat. A côté des 30 000 équipements culturels qui constituent un maillage culturel particulièrement dense du territoire (« *depuis près de soixante ans, le ministère de la Culture agit, soutient, investit, a rappelé la ministre. Il a ouvert des portes à des générations entières* »), il reste des « *zones blanches* », notamment dans les territoires ruraux, périurbains ou ultramarins, où l'accès à la culture est plus difficile. Il résulte de cette situation à deux vitesses une véritable « *fracture culturelle* », tant en termes d'équipements que de dépenses culturelles.

C'est pourquoi Françoise Nyssen a proposé de mettre en place une politique spécifique en faveur de ces territoires. « *Nous avons identifié 86 bassins de vie dans lesquels il y a moins d'un équipement culturel pour 10 000 habitants. Nous allons en faire nos territoires culturels prioritaires, vers lesquels nous allons déployer de nouveaux moyens au service d'une politique publique de circulation des artistes et des œuvres* ». La moitié de ces territoires culturels

prioritaires sont concentrés dans huit départements : l'Eure, le Loiret, la Guadeloupe, la Guyane, la Martinique, la Moselle, les Vosges et la Réunion.

Carte des bassins de vie prioritaires en termes d'équipements culturels

Légende

- LIMITE DÉPARTEMENT
- Bassin de vie prioritaire en termes d'équipements culturels



Circulation des artistes...

Dans le domaine de la création artistique, de la lecture, du cinéma, le plan prévoit que les projets itinérants seront soutenus et encouragés. A travers une telle démarche de circulation, qui va bien au-delà de la seule proposition artistique, il s'agit d'offrir partout en France l'excellence artistique en s'attachant à créer du lien et aller à la rencontre des habitants. Cela suppose des projets qui conjuguent création, transmission, formation et éducation populaire, car « *l'itinérance, c'est bien plus qu'une tournée* », a expliqué la ministre. Exemple d'itinérance au sens fort : le travail remarquable réalisé par les cirques traditionnels bénéficiera de moyens nouveaux, qui visent notamment à accroître le nombre de représentations dans les petites communes.

Le plan prévoit également une mobilisation des opérateurs de l'État et des structures labellisées. « *Je prendrai l'exemple de la Comédie-Française et de l'Opéra de Paris, parce qu'elles sont des institutions emblématiques, connues des Français. La Comédie Française joue 15 % du temps hors de Paris. Nous pouvons faire plus. Scapin va partir en tournée l'an prochain : 50 représentations vont avoir lieu, de Antibes à Amiens. L'Opéra de Paris, aussi, s'engage à l'occasion de ses 350 ans. L'an prochain, il partira en tournée dans la France entière, dans des formats variés. Il ira là où il n'a jamais été. Les danseurs offriront aussi, avec des master classes, des rencontres exceptionnelles à leur public, dans la France entière* », a détaillé la ministre.

... et itinérance des œuvres

« *Décrochons des chefs d'œuvres, sortons des pièces des réserves, faisons-les voyager en France* » : telle est la philosophie des mesures présentées par la ministre de la Culture pour que chaque citoyen puisse avoir accès aux œuvres d'art, et en particulier aux chefs d'œuvres des collections nationales. S'agissant des musées nationaux (hors Centre Pompidou et Quai Branly), sur 5 ans, il y a eu 21 297 œuvres prêtées en région pour 1 524 expositions. Ce mouvement s'amplifiera et sera réorganisé, notamment en ciblant davantage, à partir de 2018, les zones les plus éloignées de l'offre culturelle. « *Je vais nommer un commissaire général pour coordonner cette politique de circulation des œuvres, qui est inédite. Cet expert sera chargé d'élaborer un « catalogue des désirs », un catalogue d'œuvres iconiques, qui pourront sortir des grands musées pour circuler en France* », a annoncé Françoise Nyssen. Ce catalogue sera présenté à l'occasion de la Nuit européenne des Musées 2018, le 19 mai prochain.

En outre, la création d'un nouveau label, qui vise à valoriser les opérations lancées par les 1 200 musées de France en d'autres lieux que le musée lui-même (écoles, maisons de quartier, autres institutions culturelles), permettra d'amener le musée aux publics qui en sont les plus éloignés. La ministre de la Culture remettra prochainement ce label à la vingtaine d'initiatives lauréates en 2018 qui conjuguent avec exemplarité politique des publics et mouvement des collections. Parmi elles, le musée des Beaux-Arts d'Agen, le musée d'art moderne et contemporain de Saint-Etienne et le musée Girodet de Montargis.

200 Micro-folies créées dans toute la France

Dernier volet du plan « Culture près de chez vous », le déploiement annoncé par la ministre de la Culture de « *deux cents Micro-folies dans toute la France, à commencer par les territoires culturels prioritaires* ». Initiative de l'établissement public de La Villette, ces structures modulables sont une « *véritable alternative* » pour « *toutes les œuvres qui ne pourront pas voyager* » : un musée numérique, qui permet d'accéder aux œuvres et spectacles de douze établissements partenaires, dont les grands musées nationaux comme le Centre Pompidou, le Louvre ou le musée d'Orsay, mais aussi avec la Philharmonie de Paris, l'Opéra de Paris, la Comédie-Française, Universciences ou le Festival d'Avignon...

Véritables espaces de « *démocratie culturelle* », les Micro-folies permettent non seulement d'accéder à la culture, mais d'« *inter-réagir avec elle* ». « *Les fablabs, les espaces de rencontre font que les Micro-folies n'est pas seulement un lieu où l'on regarde, c'est un lieu interactif* », a souligné la ministre, en ajoutant que ce sont aussi de « *formidables laboratoires de création et d'éducation* ».

Culture près de chez vous, un plan d'action qui repose sur un dialogue partenarial

Ce plan mobilisera des moyens nouveaux de la part du ministère de la Culture soit 6,5 millions de crédits déconcentrés supplémentaires en 2018 avec l'objectif d'atteindre 10 millions en 2022.

Cette politique sera fondée sur un dialogue partenarial avec les collectivités territoriales, et passera par une implication de tous :

- l'ensemble des services du ministère de la Culture et en premier lieu des directions régionales des affaires culturelles (DRAC) qui sont le moteur de cet élan de décentralisation culturelle ;
- établissements publics nationaux du spectacle vivant (Chaillot, Comédie-Française, Opéra de Paris, Opéra comique...) dont le rayonnement national doit être un axe particulièrement fort de leur politique ;
- musées nationaux ;
- réseau des 450 labels de la création artistique (FRAC, scènes nationales, centres dramatiques nationaux...)
- tous les autres acteurs culturels soutenus par le ministère de la Culture ;
- réseaux d'éducation artistique et populaire.

«M. Macron, votre politique culturelle est celle de la IVe République»

Cette lettre est paru dans le Monde le 23 avril 2018

Monsieur le Président de la République,

En juillet 2017, une lettre signée par la plupart des artistes de la scène contemporaine vous avait été adressée. C'était un mouvement inédit qui prenait au mot la modernisation que vous prétendiez incarner. Elle aurait dû vous intéresser.

Cette lettre dressait un panorama de la situation de notre pays : la jeunesse qui peine à trouver sa place, la République menacée par une rupture d'égalité entre les territoires, la fraternité attaquée par les identitarismes, la crainte du déclassement qui frappe nombre de nos concitoyens, le développement du nihilisme sous la forme de radicalités violentes.

Forts de ces constats, nous vous avons proposé un acte 2 de la décentralisation culturelle, convaincus que le besoin de culture aujourd'hui est comparable à ce qu'il était au moment de l'invention de notre politique culturelle. Nous avons appelé à la mise en place de nouvelles alliances et configurations avec les autres champs ministériels ; nous avons proposé une grande séquence expérimentale telle que l'État a le pouvoir d'en décréter. Nous avons surtout dit qu'il fallait renforcer l'implantation des équipes artistiques et des lieux d'art, partout sur le territoire. Ces lieux de l'art, petits ou grands, ruraux et urbains, sont les seuls lieux publics qui nous restent. Ils doivent redevenir des lieux de socialisation, d'émancipation, de constructions collectives, de fête, de fraternisation, de délibérations populaires, de nouveaux usages partagés, pour la plus haute créativité de tous et de tous les secteurs. C'est une tâche difficile, tant l'appauvrissement, les sophismes, la défiance, les intérêts identitaires se sont installés dans les têtes et les discours.

Nous étions prêts à imaginer, à recréer l'élan d'un aggiornamento de l'action publique des arts. Et nous avons cru trouver une écoute attentive et un intérêt pour ces propositions.

Pourtant, la politique qui nous est proposée aujourd'hui est une défiguration de ces idées.

Mme Nyssen tient pour assuré que son budget n'augmentera pas. Cette timidité est le signe que notre ministre n'est pas soutenue par votre présidence. Une nouvelle fois, nous désespérons de voir une volonté budgétaire à la hauteur des enjeux et nous redoutons les effets catastrophiques d'un gel qui ne serait pas levé par la ministre comme le demanderait sa fonction et son honneur. Ce serait une première. La colère serait immense.

Au titre des idées neuves, nous avons entendu le programme « Culture près de chez vous » et notre effarement est total : le schéma proposé est un incroyable retour en arrière. Il écrase et méprise toute la politique de décentralisation mise en place contre une vision paresseuse, vénale et embourgeoisée de la culture, qui n'était qu'un paternalisme intéressé. Le programme « Culture près de chez vous » n'est pas moderne : il est désuet, il est embarrassant. Il dépêche Paris et ses institutions nationales, Paris et ses théâtres privés, Paris et ses gadgets et kits culturels tout prêts, au secours de ce que notre ministre a nommé les « ségrégués » ou les « délaissés ».

Alors que le ministère de la Culture relève qu'il subventionne à hauteur de 139 € chaque habitant l'Île-de-France et seulement à hauteur de 15 € les autres citoyens de notre pays, le

choix est fait de privilégier la circulation des œuvres créées à Paris accroissant ainsi le déséquilibre. Et quelle image réduite de l'excellence artistique !

Au lieu de renforcer les moyens des lieux culturels existants, de leur permettre d'augmenter leurs actions expertes, délicates, dédiées à des territoires, au lieu de créer avec la jeunesse artistique et avec la population de nouveaux élans et de nouvelles alliances, vous leur envoyez nos prestigieux opérateurs nationaux – qui sont nos camarades et ne demandent certainement pas à être traités ainsi – et les nouvelles tournées des théâtres privés.

Cette politique était celle de la 4ème République !

Depuis un an qu'avons-nous eu ?

– des chorales dans les établissements scolaires,

– la Comédie Française et le théâtre privé au secours des campagnes,

– l'obstination pour un « pass-culture » dont nous savons qu'il est démagogique et voué à être une dépense sans effet ou pire, aux effets pervers.

Sur le plan culturel, on nous promettait l'élan d'un John F Kennedy, nous redoutons le retour d'un René Coty.

Il est angoissant de voir surgir un ministère qui répugne tant à défendre ce qu'il a lui-même construit. Il faut maintenant se mettre au travail et mettre en œuvre une politique culturelle sérieuse et vraiment moderne.

C'est pourquoi, une fois encore, nous vous rappelons nos propositions : nous demandons un acte 2 de la décentralisation culturelle, nous demandons un financement et une organisation de cette politique au sein du ministère de la Culture et avec les collectivités territoriales. Nous pensons que ce financement passe par un programme d'investissement d'avenir. Nous sommes impatients de débattre enfin de ces propositions, de les développer.

Des lieux nouveaux, hospitaliers et toniques, une créativité libérée, une jeunesse rassurée et souveraine dans l'organisation de son existence, la vision d'un pays inspirant dont la joie de vivre a toujours compté pour le monde, c'est cela que nous vous proposons. Vous vous devez d'entendre les artistes de votre pays, surtout quand ils vous disent loyalement leur volonté de trouver la modernité qui rompt les séparations et redonne élan à la vie des individus et des collectifs.

Marie-José Malis, présidente du Syndeac (Syndicat national des entreprises artistiques et culturelles)

Robin Renucci, président de l'ACDN (Association des Centres dramatiques nationaux)

Jean-Paul Angot, président de l'ASN (Association des Scènes nationales)

Christian Sébile, président de l'ACNCM (Association des Centres nationaux de création musicale)

ACCN (Association des Centres chorégraphiques nationaux)